

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 07978 Numéro SIREN : 422 988 220 Nom ou dénomination : EXTERNA NET

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2019 sous le numéro de dépôt 9763



20190097632017

DATE DEPOT : 21/02/2019

N° DE DEPOT : 9763

N° GESTION : 1999B07978

N° SIREN : 422988220

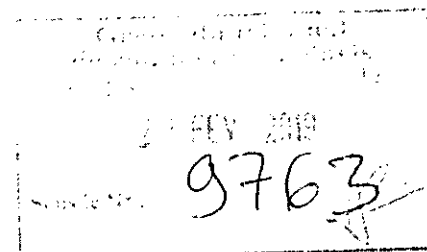
DENOMINATION : EXTERNA NET

ADRESSE : 155 BD HAUSSMANN 75008 PARIS

MILLESIME : 2017

EXTERNA.NET

Société par actions simplifiée
Capital social 37 800 Euros
Siège social : 155, boulevard Haussmann
75008 Paris
R.C.S. - Paris B 422 988 220



**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017**

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de € 1 946 952,81, sur lequel il est proposé de distribuer un dividende de € 1 600 452,00 (soit € 4 234 par action).

AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE	€
- BENEFICE DE L'EXERCICE	1 946 952,81
- REPORT A NOUVEAU	276 104,09
RESULTAT DISTRIBUABLE	2 223 056,90
- A LA RESERVE SPECIALE	194 695,28
- DIVIDENDE AUX ASSOCIES	1 600 452,00
TOTAL AFFECTE	1 795 147,28
SOLDE REPORTE A NOUVEAU	427 909,62

**RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 27 FEVRIER 2018**

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de € 1 946 952,81 que je vous propose d'affecter ainsi qu'il suit :

AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE :	€
- BENEFICE DE L'EXERCICE	1 946 952,81
- REPORT A NOUVEAU	276 104,09
RESULTAT DISTRIBUABLE	2 223 056,90
- A LA RESERVE SPECIALE	194 695,28
- DIVIDENDE AUX ASSOCIES	1 600 452,00
TOTAL AFFECTE	1 795 147,28
SOLDE REPORTE A NOUVEAU	427 909,62

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

certifié conforme à l'origine h. Vos



Serge MEHEUST

10. Avenue de Messine – 75008 PARIS – Tél +33 (0)1 53 67 70 50 – Fax +33 (0)1 53 67 70 55 – sefac@sefac-sma.fr

Aux Associés
EXTERNA.NET
Société par Actions Simplifiée
155, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **EXTERNA.NET** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les engagements de retraite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 janvier 2018

Le Commissaire aux comptes :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Meheust', written over a horizontal line.

Serge MEHEUST

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2017	Net 31/08/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	66 229	28 814	37 415	16 296
Fonds commercial (1)				
Autres Immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	76 063	31 777	44 286	45 550
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 500		7 500	30 000
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	149 792	60 591	89 201	91 846
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	709 256		709 256	262 079
Autres créances	972 105		972 105	874 639
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	3 440 780		3 440 780	2 101 975
Disponibilités	1 284 966		1 284 966	1 878 322
Charges constatées d'avance (3)	39 149		39 149	51 281
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 446 255		6 446 255	5 168 296
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 596 047	60 591	6 535 456	5 260 142

Bilan passif

	31/08/2017	31/08/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 800	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	839 743	1 293 645
Report à nouveau	276 104	131
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 946 953	306 637
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 104 600	1 644 413
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 324 287	1 146 454
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 324 287	1 146 454
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	506 702	42 198
Dettes fiscales et sociales	1 103 767	241 557
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	496 100	2 185 520
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 106 569	2 469 275
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 535 456	5 260 142

Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2017	31/08/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 058 234		2 058 234	1 582 547
Chiffre d'affaires net	2 058 234		2 058 234	1 582 547
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 943	150 000
Autres produits			271 813	207 852
Total produits d'exploitation (I)			2 331 990	1 940 399
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 399 183	949 464
Impôts, taxes et versements assimilés			7 397	9 993
Salaires et traitements			601 511	651 862
Charges sociales			265 364	281 454
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 864	19 157
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			177 833	121 840
Autres charges			201	778
Total charges d'exploitation (II)			2 486 353	2 034 550
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-154 363	-94 151
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			2 969 494	1 020 062
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				344 135
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			29 958	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			89 415	72 866
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			40 686	10 769
Total produits financiers (V)			160 059	83 635
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			54 317	151 577
Total charges financières (VI)			54 317	151 577
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			105 741	-67 943
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 920 872	513 834

Compte de résultat (suite)

	31/08/2017	31/08/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 824	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 770
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 824	1 770
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 824	-1 770
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	972 095	205 428
Total des produits (I+III+V+VII)	5 461 542	3 044 096
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 514 589	2 737 459
BENEFICE OU PERTE	1 946 953	306 637

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXTERNA NET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 6 535 456 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 946 953 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/11/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

En outre, la société a choisi la présentation simplifiée des comptes annuels prévue à l'article L. 123-16 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Matériel de bureau : non applicable
- * Matériel informatique : entre 2 et 5 ans
- * Mobilier : entre 5 et 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 6 449 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 3 900 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice ou reporté sur les exercices suivants.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 695	41 534		66 229
Immobilisations incorporelles	24 695	41 534		66 229
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 525	13 185		72 709
- Emballages récupérables et divers	3 354			3 354
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	62 879	13 185		76 063
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 000		22 500	7 500
Immobilisations financières	30 000		22 500	7 500
ACTIF IMMOBILISE	117 573	54 719	22 500	149 792

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 399	20 415		28 814
Immobilisations incorporelles	8 399	20 415		28 814
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 328	14 449		31 777
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 328	14 449		31 777
ACTIF IMMOBILISE	25 727	34 864		60 591

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 728 010 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 1 728 010 euros

Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont inclus dans les postes suivants de l'actif:

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	300 000
Autres créances	3 900
Disponibilités	
Total	303 900

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 800,00 euros décomposé en 378 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	400	100,00
Titres émis pendant l'exercice	-22	100,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	378	100,00

La réduction de capital a été réalisée par voie de rachat puis annulation de 22 actions, dans les conditions autorisées par l'Assemblée Générale du 23 février 2017.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	986 454	46 833			1 033 287
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	160 000	131 000			291 000
Total	1 146 454	177 833			1 324 287
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		177 833			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 106 569 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 2 106 569 euros

Les dettes résultent de l'activité normale de la société.

Notes sur le bilan

Charges à payer

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du passif:

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	312 555
Dettes prov CP brut	44 588
Personnel - autres charges à payer	38 600
CAP taxe apprentissage	2 427
Dettes Prov CP Charges sociales	22 229
Organismes sociaux autres CAP	19 300
Etat - autres charges à payer	1 283
CAP form professionnelle	2 077
Total	443 059

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	39 149
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	39 149

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice correspond à des prestations de services rendues à divers tiers.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2017	31/08/2016
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	29 958	
Reprises sur provisions et transferts de charge	89 415	72 866
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	40 686	10 769
Total des produits financiers	160 059	83 635
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	54 317	151 577
Total des charges financières	54 317	151 577
Résultat financier	105 741	-67 943

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 21 502 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 21 502 euros

Ces engagements correspondent aux indemnités de fin de carrière prévues par la convention collective du personnel des bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseils (IDCC n°1486).

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, .